

**REGISTRE DU COMPTE RENDU**  
**DU SYNDICAT MIXTE BERNOUIL-CARISEY-DYE-JAULGES-**  
**VILLIERS-VINEUX**

**SEANCE DU 16 FEVRIER 2022**

Compte-rendu affiché le 23/02/2022

Madame la Présidente ouvre la séance à 18H30

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi seize février à dix-huit heures trente, les Membres du Syndicat Mixte Bernouil-Carisey-Dyé-Jaulges-Villiers-Vineux, légalement convoqués, se sont réunis à Mairie de Villiers-Vineux en séance publique sous la présidence de la Présidente, Mme Marie-Laure CAPITAIN

Etaient Présents : Mme Marie-Laure CAPITAIN et Mme Nathalie BOUISSET (Déléguées de Carisey), M Kamel FERRAG et Mme Hélène COUASSE (Délégués de Villiers-Vineux), Mme Annie YOT et Olivier DURAND, (Délégués de Dyé), Mr Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges) et Mme Isabelle PERNOT (Déléguée suppléante de Bernouil),

Absent: Mr Bernard ROY, Mme Isabelle MALARD

Secrétaire : Secrétaire : Mme Nathalie BOUISSET

**ADOPTION DU BUDGET 2022**  
**Délibération n° 001-16/02/2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique, Madame la Présidente expose au SIVOS les conditions de préparation du budget primitif, les efforts faits pour prendre en compte les besoins des habitants,

**Ayant entendu l'exposé de Madame la Présidente,**  
**Après avis favorable des Membres du SIVOS en date du 16/02/2022**  
**Après en avoir délibéré, les Membres du SIVOS décident :**

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 de la commune comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	23 0003.00 €	23 0003.00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	242 301.00 €	242 301.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>265 304.00 €</b>	<b>265 304.00 €</b>

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3 :** La Présidente, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**PARTICIPATION SYNDICAT MIXTE 2022**  
**Délibération n° 002-16/02/2022**

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu l'approbation du Budget 2022 en date du 16/02/2022

Madame la Présidente propose de valider les participations communales au fonctionnement du Syndicat Mixte, à savoir un total de 158 420 € € au prorata du nombre d'enfants scolarisés par commune:

Afin de ne pas charger les communes en une seule fois et ainsi de laisser des marges de manœuvre, elle propose un étalement des appels de participation en quatre échéances : mai, juillet, septembre et novembre. De plus, afin d'éviter les soucis financiers rencontrés en début année N+1, elle propose de donner la possibilité au Syndicat Mixte d'appeler ¼ de la participation totale de l'année N au mois de février de l'année N+1. (Le solde sera ensuite divisé par les 4 autres appels de participation prévue durant l'année N+1). D'où :

	Villiers-Vineux	Carisey	Jaulges	Dyé	Bernouil	Total
<b>Effectif</b>	21	24	31	12	1	89
<b>Coût par enfants</b>	1 780.00 €	1 780.00 €	1 780.00 €	1 780.00 €	1 780.00 €	
<b>Participation 2021</b>	37 380.00 €	42 720.00 €	55 180.00 €	21 360.00 €	1 780.00 €	158 420.00 €
<b>Arrondi</b>	37 380.00 €	42 720.00 €	55 180.00 €	23 140.00 €		158 420.00 €
<b>Déjà appelé</b>	7 250.00 €	8 700.00 €	7 250.00 €	4 350.00 €		27 550.00 €
<b>Solde</b>	30 130.00 €	34 020.00 €	47 930.00 €	18 790.00 €		130 870.00 €
<b>Soit par 4 appels de cotisation</b>	7 532.50 €	8 505.00 €	11 982.50 €	4 697.50 €		32 717.50 €

La séance est levée à 19H00

Récapitulatif des numéros d'ordres des délibérations prises :

N°001-16/02/2022 : Adoption du Budget 2022,

N°002-16/02/2022 : Participation 2022

Marie-Laure CAPITAIN Présidente

Nathalie BOUISSET (Déléguee de Carisey)	Hélène COUASSE (Déléguee de Villiers-vieux)	Olivier DURAND (Déléguee de Dyé)

Kamel FERRAG (Délégué de Villiers- Vieux)	Dominique FOURNILLON (Délégué de Bernouil)	Serge GAILLOT (Délégué de Jaulges)

Isabelle MALARD (Déléguee de Bernouil)	Bernard ROY (Délégué de Jaulges)	Annie YOT (Déléguee de Dyé)